Département de Moselle

COMMUNE DE OUDRENNE

CARTE COMMUNALE

5. ANNEXES

5.1. SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Echelle 1/7500

Document de travail
28 septembre 2022

Cachet de la Mairie et signature du Maire :

Approuvé le :

Révisé le :		Modifié le :		Mis à jour le :	

« Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés ® 2021

- Servitudes de protection des Monuments Historiques - classés - inscrits
- Servitudes relatives aux fortifications, places fortes, postes et ouvrages militaires
- Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et des eaux minérales
- Protection des bois et forêts soumis au régime forestier
- Servitudes d'alignement
- Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques